

C'est uniquement une question d'accès

Sommet sur le leadership

Pourquoi ce sommet est-il organisé?

- *Ce sommet est organisé en vue de rehausser les compétences individuelles et collectives pour un leadership efficace et une représentation stratégique des audiologistes, des ergothérapeutes, des physiothérapeutes et des orthophonistes.*
- *Le sommet a aussi pour but de créer une force d'impulsion pour rehausser l'accès aux services de soins de santé primaires offerts par les audiologistes, les ergothérapeutes, les physiothérapeutes et les orthophonistes, pour toute personne résidant au Canada.*
- *Le sommet permettra de créer une stratégie collective et une force d'impulsion en vue d'entraîner un changement pour nos quatre professions.*

Une vision partagée

Toute personne résidant au Canada, peu importe sa situation financière, sociale, culturelle ou géographique, doit avoir accès, selon ses besoins, aux services des audiologistes, des ergothérapeutes, des physiothérapeutes et des orthophonistes.

Résultats proposés pour le sommet

Des membres des quatre professions feront l'acquisition de compétences en leadership ou rehausseront leurs compétences en leadership par l'intermédiaire d'une formation sur la représentation, la négociation et les relations avec les médias. Ces personnes travailleront stratégiquement en partenariat afin de :

1. Revendiquer l'intégration des audiologistes, des ergothérapeutes, des physiothérapeutes et des orthophonistes dans les modèles de soins de santé primaires interprofessionnels en vue d'améliorer l'accès à ces services pour toute personne résidant au Canada.
2. Promouvoir le rôle intégral de ces professions dans les soins de santé primaires.
3. Revendiquer des modèles de financement qui permettent à ces professionnels de la santé d'exercer selon les principes des soins de santé primaires et de la collaboration interprofessionnelle.
4. Travailler avec des coalitions afin de participer à des initiatives de représentation associées à des stratégies ou à des programmes de collaboration interprofessionnelle.
5. Promouvoir les recherches interprofessionnelles et les recherches portant sur la profession qui produisent une base de connaissances sur la collaboration interprofessionnelle dans les soins de santé primaires au Canada.

6. Diriger le développement des ressources et des stratégies de gestion du changement afin de favoriser la transition vers la pratique interprofessionnelle dans les services de soins de santé primaires.
7. Créer des stratégies de revendication provinciales/territoriales/régionales.
8. Créer des réseaux stratégiques de revendications interprofessionnelles.

Renseignements généraux :

1. Contexte de la politique publique

Au Canada, il n'y a pas de cadre national sur les soins de santé primaires comportant des mécanismes de financement équitables pour les professions de la santé offrant des soins de santé primaires. Le système de l'assurance-santé universelle du Canada a été initialement mis en œuvre pour offrir des soins hospitaliers et plus tard, pour couvrir les honoraires des médecins. Par conséquent, le financement public couvre maintenant presque tous les services des médecins, mais il couvre moins de la moitié des coûts des services des autres professionnels de la santé. En vertu de la Loi canadienne sur la santé, les services d'audiologie, d'ergothérapie, de physiothérapie, et d'orthophonie sont couverts dans les hôpitaux (où les services existent). Dans des circonstances spéciales, des programmes provinciaux ou régionaux peuvent financer les services de santé primaires. Présentement, les services de soins de santé primaires au Canada sont offerts principalement par des médecins qui sont centrés sur le diagnostic et le traitement de la maladie et des blessures.

2. Rôles et relations entre les professionnels de la santé offrant des soins de santé primaires

L'une des difficultés importantes et persistantes associées à la création d'une approche des soins de santé primaires est de définir les rôles et les relations entre les nombreux praticiens offrant des soins de santé primaires. Ces rôles et ces relations sont affectés par de nombreux facteurs, notamment, les suivants :

- L'accent que le système de santé met sur les soins médicaux et hospitaliers et le manque de valeur accordée à la gestion de la maladie chronique, à la promotion de la santé et à la prévention de la maladie et des blessures.
- Le manque de systèmes efficaces pour transmettre l'information sur la santé afin de veiller à la continuité des services pour les consommateurs.
- L'accent mis par les modèles de financement de la santé sur la rémunération à l'acte des médecins et sur le financement des soins aigus épisodiques plutôt que sur les soins continus, la promotion de la santé et la prévention de la maladie (ACIS, 2006).
- De nouveaux faits scientifiques sur la valeur économique des autres modèles de prestation des soins de santé primaires faisant appel à des équipes interprofessionnelles.

Des revendications proactives au sein de et entre les différentes professions, de même que des revendications auprès des consommateurs sont essentielles pour orienter la réforme de la politique publique fédérale et provinciale, en vue d'éliminer les facteurs qui empêchent les personnes qui habitent au Canada d'avoir accès aux services de santé dont elles ont besoin.

3. Mandat pour les quatre professions

1. Les audiologistes, les ergothérapeutes, les physiothérapeutes et les orthophonistes informent la population, les autres professions de la santé et les décideurs sur leur rôle face à la promotion de la santé, du bien-être et de la qualité de vie.
2. Les audiologistes, les ergothérapeutes, les physiothérapeutes et les orthophonistes revendiquent l'accès à leurs services dans les soins de santé primaires pour les individus, les groupes et les collectivités.
3. Les audiologistes, les ergothérapeutes, les physiothérapeutes et les orthophonistes font des activités de représentation en partenariat avec les parties prenantes et les organismes concernés, afin de promouvoir l'accès à leurs services de soins de santé primaires pour toute personne résidant au Canada.
4. Les audiologistes, les ergothérapeutes, les physiothérapeutes et les orthophonistes revendiquent la répartition adéquate des ressources humaines, financières et matérielles afin d'offrir des services de qualité.
5. Les audiologistes, les ergothérapeutes, les physiothérapeutes et les orthophonistes préconisent le développement de la recherche qui soutiendra les pratiques exemplaires dans les soins de santé primaires, auprès des parties prenantes.
6. Les audiologistes, les ergothérapeutes, les physiothérapeutes et les orthophonistes participent à des processus de gestion du changement afin de faciliter la transition vers la pratique interprofessionnelle fondée sur la collaboration dans les services de soins de santé primaires.

Les professions

Audiologistes

Les audiologistes sont des professionnels qui détiennent une maîtrise et sont réglementés dans six provinces canadiennes. L'audiologiste est un professionnel de la santé qui dépiste, diagnostique (sous réserve de restrictions dans certaines provinces) et traite les troubles d'audition périphérique, des voies auditives centrales ou les troubles de l'équilibre et en assure le suivi. Certains audiologistes fournissent et ajustent des appareils auditifs dans le cadre de programmes complets de rééducation auditive. Les services d'audiologie font partie intégrante de nombreux programmes interdisciplinaires exhaustifs d'évaluation et de traitement. Par ailleurs, l'audiologiste participe à la prévention des troubles auditifs et à la recherche dans ce domaine.

Ergothérapeutes

Les ergothérapeutes sont diplômés de programmes d'études supérieures universitaires agréés au Canada et ils sont des professionnels réglementés dans les 10 provinces. Les ergothérapeutes ont de l'expertise dans le domaine du rendement occupationnel. L'occupation fait référence aux activités de la vie quotidienne auxquelles les personnes donnent une valeur et un sens. Les occupations comprennent les soins personnels, le travail rémunéré ou bénévole et les loisirs. Les ergothérapeutes utilisent des approches fondées sur la collaboration et le partenariat auprès des clients, afin de faciliter leur participation aux activités qui sont importantes pour eux. Les clients peuvent être des personnes de tout âge et de différents degrés d'habileté ayant des difficultés en

matière de rendement occupationnel, en raison de problèmes médicaux, de difficultés transitoires ou de barrières environnementales. Les clients peuvent également être des organismes qui exercent une influence sur le rendement de groupes particuliers ou de populations données. Les services sont planifiés et conçus en collaboration avec les clients pour atteindre les objectifs ciblés dans des environnements spécifiques, comme le domicile, l'école et le milieu de travail.

Physiothérapeutes

Les physiothérapeutes sont des professionnels de la santé offrant des soins de santé primaires; ils sont autonomes, centrés sur le client et se consacrent à l'amélioration et au maintien de l'autonomie fonctionnelle et du rendement physique; à la prévention et à la gestion de la douleur, à la déficience physique, aux handicaps et aux facteurs limitant la participation; à la promotion d'une bonne condition physique, de la santé et du bien-être. Les physiothérapeutes suivent une formation universitaire au niveau d'études supérieures offerte par 14 universités à travers le pays et sont réglementés dans toutes les provinces et dans un territoire. En tant que membres d'équipes interprofessionnelles, les physiothérapeutes jouent un rôle actif dans les modèles de services de soins de santé primaires qui sont centrés sur la promotion de la santé, la prévention de la maladie et le maintien de la mobilité et de la fonction de toute personne résidant au Canada.

Orthophonistes

Les orthophonistes sont des professionnels qui détiennent au minimum une maîtrise et sont réglementés dans six provinces canadiennes. Le rôle de l'orthophoniste consiste à identifier, évaluer, traiter, gérer, éduquer et aider à prévenir des troubles du langage, de la parole, de la voix et de la fluidité ainsi que des troubles cognitifs et autres liés à la communication, comme des problèmes de déglutition. Ces difficultés peuvent être causées par divers ennuis de santé, notamment un accident vasculaire cérébral, la maladie de Parkinson, la sclérose en plaques, la sclérose latérale amyotrophique et un trouble génétique tel qu'une fente palatine, une perte auditive, des difficultés d'apprentissage ou un retard de développement.